

L'aménagement de la Butte d'Orgemont : la reconquête d'un espace de nature illustrant les savoir-faire de l'AEV.



Pantin, le 18 mai 2017, Anne CABRIT, Conseillère régionale et Présidente de l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France, a inauguré, samedi 13 mai, les aménagements de la Butte d'Orgemont, en présence de Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, et de Georges Mothron, Maire d'Argenteuil.

La reconquête de ce site délaissé pour en faire un espace de nature ouvert au public, inséré dans une zone dense et très carencée en espaces verts, est au cœur-même des missions de l'AEV : améliorer le cadre de vie des Franciliens. La réhabilitation de la Butte d'Orgemont offre désormais un espace de respiration de 40 hectares, essentiel pour les quelque 200 000 habitants de l'agglomération.

La reconquête d'un site délaissé pour l'ouvrir au public

Après d'importants travaux menés sur la Butte des Châtaigniers, l'AEV a poursuivi son ambition de **proposer une continuité pour piétons et cycle d'échelle régionale** et d'ouvrir au public des espaces naturels de qualité. L'ambitieux chantier a consisté à redonner de la lisibilité à la Butte d'Orgemont, un **élément paysager majeur des Buttes du Paris**, qui avait été délaissé suite à l'abandon de l'exploitation du gypse dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

« Plus encore que sur d'autres sites, l'articulation des usages était un facteur clé de succès du projet. Il était en effet indispensable que les aménagements concilient les attentes des promeneurs avec les besoins de protection de la biodiversité », explique Anne Cabrit.

Les attentes exprimées par la population lors de la présentation du projet en comité de quartier ont été prises en compte : l'**entrée**, les équipements d'**accueil du public** et la **sécurité** du site ont été améliorés. *« L'AEV a également porté une attention particulière à l'accessibilité du site pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de cet espace naturel de qualité et de cheminer confortablement sur l'ensemble du site ».*

Point d'orgue à l'aménagement, le plateau sommital, désormais parfaitement horizontal et **accessible aux personnes à mobilité réduite**, a retrouvé son **rôle de belvédère**. Il donne au promeneur une impression d'immensité, avec la ville à ses pieds et toute l'Île-de-France en toile de fond. Par beau temps, on bénéficie d'une **vue imprenable**, de la forêt de Saint-Germain, à l'Ouest, jusqu'à l'espace naturel régional de la Butte Pinson, à l'Est, en passant par la Butte Montmartre, la Tour Eiffel et la Défense.

Un projet exemplaire sur le volet environnemental

L'AEV s'est assurée de la **conservation** et de la **restauration des habitats naturels** pour la faune et la flore ainsi que de la **suppression des espèces invasives**. Les végétaux ont fait l'objet d'une **sélection rigoureuse pour une adaptation optimale** à la qualité des sols en place. Au total, 700 arbres, 3 000 arbustes et 3 000 vivaces ont été plantés, dont 368 cerisiers à floraison tardive.

Dans un souci d'**éco-responsabilité**, le chantier a également veillé à **réduire son impact environnemental**. Pas moins de 18 000 m³ de terre ont été déplacés sur le site pour sculpter la nouvelle topographie. Les mouvements de terre ont été optimisés et les apports de matériaux extérieurs minimisés afin de **limiter la circulation des camions**.

Enfin, la gestion des eaux de pluie est une obligation réglementaire que le projet a pris le parti de transformer en atout. Conçu comme **un réseau à ciel ouvert**, le parcours de l'eau anime le site et crée des **milieux humides, supports de biodiversité d'un intérêt majeur**.

L'AEV, un outil unique et exceptionnel au service des politiques régionales

Outil de la Région Île-de-France, l'Agence des espaces verts (AEV) contribue, depuis plus de 40 ans, à **garantir le fragile équilibre entre ville et nature**, en préservant et en aménageant les espaces naturels au sein de la Région-Capitale. En intervenant sur près de 15 000 hectares de forêts et de sites naturels régionaux, elle imagine et organise le territoire pour **améliorer le cadre de vie des Franciliens**.

Avec l'aménagement de la Butte d'Orgemont, l'AEV fournit un exemple de ses savoir-faire et une preuve de sa capacité à décliner opérationnellement les orientations du **Plan vert régional**, dont elle est un acteur majeur.

Le chantier en chiffres

- 8 hectares ont été aménagés par l'AEV sur une superficie totale de 40 ha
- 18 000 m³ de terre ont été déplacés sur le site pour sculpter le fond de forme d'une nouvelle topographie
- 700 arbres, dont 368 cerisiers à fleurs, 3 000 arbustes et 3 000 vivaces ont été plantés
- 6 escaliers ont été créés
- Plus d'1 km de cheminements ont été retravaillés

L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France.

Outil de la politique régionale créé en 1976, l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France est un établissement public qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, sur les quelque 15 000 hectares de propriétés régionales, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr



<https://www.facebook.com/aevidf/>



<http://twitter.com/aevidefrance>

Contacts Presse + photos de l'inauguration et du projet :

Rumeur Publique

Claire Ciangura claire@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 12

Chloé Méhat chloe@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 35

AEV

Véronique Pichot vpichot@aevidf.fr – 01 83 65 38 01